

2017-3980
2017-09-01

CAPTAN 50 W

Formulation de captane

GROUPE	M	FONGICIDE
--------	---	-----------

COMMERCIAL

POUDRE MOUILLABLE FONGICIDE

Fongicide contre certaines maladies fongiques des fruits, légumes, fleurs, gazons et cultures ornementales, et traitement du sol contre certaines pourritures des semences et la fonte des semis.

GARANTIE : Captane.....50%

N° D'HOMOLOGATION : 14823

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET 2,0 kg.

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

ATTENTION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Entreposer dans un endroit frais et sec, à l'écart de la chaleur excessive.

AVERTISSEMENT : Une exposition au captane peut produire à long terme des effets nuisibles à la santé. Pour minimiser l'exposition, suivre le mode d'emploi indiqué sur la présente étiquette.

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.

300 – 191

Lombard

Avenue

Winnipeg, MB

R3B 0X1

855-264-6262

Pour de l'aide médicale d'urgence et les questions de santé / sécurité appeler ProPharma au 1-877-250-9291 (24 heures sur 24)

En cas de déversement, de fuite ou d'incendie, appeler INFOTRAC au 1-800-535-5053 (24 heures sur 24)

MODE D'EMPLOI

Captan 50 W est une poudre mouillable microfine pour usage dans l'eau comme traitement contre certaines maladies fongiques des fruits, légumes et cultures ornementales, et comme traitement du sol contre certaines pourritures des semences et la fonte des semis. On peut endommager les cultures lorsqu'on utilise le captane avec, immédiatement avant ou tout de suite après un traitement à l'huile.

NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Pour la gestion de la résistance, veuillez prendre note que le Captan 50 W contient un fongicide du Groupe M. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au Captan 50 W et à d'autres fongicides du groupe M. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le Captan 50 W ou les fongicides du même groupe M avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à ADAMA au 1-855-264-6262.

COMPATIBILITÉ

On peut utiliser le Captan 50 W à raison des doses recommandées conformément aux calendriers des arrosages ou recommandations du personnel agricole provincial ou d'une station expérimentale. Ne pas combiner avec des huiles ou des matières fortement alcalines comme la chaux hydratée, qui réduit l'activité fongicide. Ne pas utiliser ce produit en combinaison avec, immédiatement avant ou peu après un traitement à l'huile, ou avec des produits contenant du parathion dans une formulation à base de solvant.

MÉLANGE

Verser la quantité recommandée de ce produit à la surface de l'eau dans un réservoir de pulvérisation presque rempli ou mélanger d'avance dans un seau à moitié rempli d'eau, puis verser le mélange à travers un tamis dans un réservoir de pulvérisation presque rempli. Finir de remplir le réservoir avec de l'eau. Laisser fonctionner l'agitateur pendant le remplissage et la pulvérisation. Ne pas laisser reposer le mélange.

RECOMMANDATIONS

À moins d'indication contraire, les doses sont données à raison d'une quantité de Captan 50 W par 1 000 litres d'eau. Lorsque la dose est exprimée en kg par hectare, utiliser suffisamment d'eau pour couvrir à fond. Sauf indication contraire, commencer les applications avant ou dès l'apparition de la maladie et répéter au besoin pour maintenir l'efficacité du traitement, mais respecter les limites. Consulter les autorités compétentes pour obtenir des renseignements spécifiques puisque le calendrier des arrosages, le nombre de traitements et la dose nécessaire peuvent varier selon les conditions locales.

FRUITS

POMME - Tavelure: Utiliser 2 kg dans 1 000 litres. Appliquer selon un horaire de protection régulière depuis le stade de la pointe verte jusqu'au deuxième traitement postfloral inclusivement. Après le deuxième traitement postfloral, réduire la dose à 1 kg par 1 000 litres si la tavelure est à peu présente dans le verger. Ne pas appliquer moins de 7 jours avant la récolte. Les traitements au début de la saison peuvent endommager le feuillage des Red Delicious, Winesap et autres variétés sensibles.

Pourriture amère, pourriture noire, tache phoméenne, moucheture, tache de suie : Utiliser 1 - 2 kg dans 1 000 litres. Consulter le calendrier provincial des arrosages pour la dose recommandée, le taux et le temps propice au traitement. Ne pas appliquer moins de 7 jours avant la récolte. Les traitements au début de la saison peuvent endommager le feuillage des Red Delicious, Winesap et autres variétés sensibles.

Chancre pérennant du pommier (*Gloeosporium perennans*) : Appliquer en cas de temps pluvieux avant la récolte. Consulter le calendrier provincial des arrosages pour le temps propice au traitement. Ne pas appliquer moins de 7 jours avant la récolte. Les traitements au début de la saison peuvent endommager le feuillage des Red Delicious, Winesap et autres variétés sensibles.

2017-3980

2017-09-01

ABRICOT - Pourriture brune : Utiliser 2 – 2,5 kg par 1 000 litres. Appliquer aux stades bouton rose, floraison, éclatement de la collerette, chute de la collerette et prè-bouton rose. Ne pas appliquer moins de 2 jours avant la récolte.

CERISE (AIGRE, DOUCE) - Pourriture brune, criblure (tache des feuilles): Utiliser 2 – 2,5 kg dans 1 000 litres. Appliquer aux stades préfloraison, floraison, chute des pétales, chute de la collerette, premier, deuxième et troisième traitements postfloraux, et immédiatement après la récolte. Les traitements post-floraison peuvent endommager le feuillage des cerisiers doux Schmidt et Emperor Francis. Ne pas appliquer moins de 2 jours avant la récolte des cerises douces, ou 5 jours avant la récolte des cerises aigres.

PÊCHE - Pourriture brune, tavelure : Utiliser 2 – 2,5 kg dans 1 000 litres. Appliquer aux stades bouton rose avancé, floraison, chute des pétales, chute de la collerette et aux traitements postfloraux. Poursuivre les traitements pendant la récolte si les conditions favorisent la pourriture brune. Ne pas appliquer moins de 2 jours avant la récolte.

POIRE - Tavelure, tache de suie : Utiliser 2 kg dans 1 000 litres. Contre la tavelure, appliquer à la préfloraison, à la chute des pétales et au premier traitement postfloral. Contre la tache de suie, appliquer au deuxième traitement postfloral et 2 semaines plus tard. Ne pas utiliser sur les poires D'Anjou. Ne pas appliquer moins de 7 jours avant la récolte.

PRUNE - Nodule noir, pourriture brune : Utiliser 2 – 2,5 kg dans 1 000 litres. Contre le nodule noir, appliquer au stade de la pointe verte, à la préfloraison et à la floraison. Contre la pourriture brune, appliquer à la préfloraison, à la floraison, à la chute de la collerette et aux traitements postfloraux. Ne pas appliquer moins de 2 jours avant la récolte.

RAISIN - Branche moribonde (infections de la saison en cours) : Utiliser 2 kg dans 1 000 litres. Appliquer lorsque les nouvelles pousses ont 1,2 à 5 cm de longueur, et une autre fois lorsqu'elles ont 10 à 15 cm de longueur. Ne pas appliquer moins de 7 jours avant la récolte. **Mildiou, pourriture noire :** Utiliser 2 – 2,5 kg dans 1 000 litres. Appliquer juste avant la floraison, aussitôt après la floraison et au premier traitement postfloral. Contre le mildiou, un autre traitement 2 à 3 semaines plus tard peut être nécessaire. Ne pas appliquer moins de 7 jours avant la récolte.

FRAMBOISE - Pourriture des fruits, brûlure des dards : Utiliser 2 kg dans 1 000 litres. Appliquer dès l'apparition des fleurs et répéter à intervalles de 7 à 10 jours jusqu'à la récolte. Si les conditions sont propices à la pourriture des fruits, poursuivre les traitements pendant la période de récolte. Ne pas appliquer moins de 2 jours avant la récolte.

MÛRE - Pourriture des fruits : Utiliser 3,25 kg par hectare. Appliquer dès l'apparition des fleurs, puis toutes les semaines pendant la floraison. Si les conditions sont propices à la pourriture du fruit, poursuivre les traitements pendant la récolte. Ne pas appliquer moins de 2 jours avant la récolte.

2017-3980

2017-09-01

MÛRE DE LOGAN - Tache de la tige, pourriture du fruit, tache foliaire, brûlure des dards : Utiliser 2,25 – 3,25 kg par hectare. Appliquer dès l'apparition des fleurs et puis toutes les semaines pendant la floraison. Si les conditions sont propices à la pourriture du fruit, poursuivre les traitements pendant la récolte. Ne pas appliquer moins de 2 jours avant la récolte.

BLEUET- Pourriture des fruits, pourriture sclérotique : Utiliser 3,25 kg par hectare. Traiter dès l'apparition des nouvelles pousses et puis toutes les semaines pendant la floraison. Si les conditions sont propices à la pourriture des fruits, poursuivre les traitements pendant la récolte. Ne pas appliquer moins de 2 jours avant la récolte.

FRAISE - Moisissure grise, tache des feuilles : Utiliser 4,5 – 6,75 kg par hectare. Appliquer dès l'apparition des nouvelles pousses au printemps, et répéter toutes les semaines. Si les conditions sont propices à la pourriture des fruits, poursuivre les traitements pendant la période de récolte. Ne pas appliquer moins de 2 jours avant la récolte.

LÉGUMES

RHUBARBE (en forçage) - Moisissure grise : Utiliser 2,25 – 3,25 kg dans 1 000 litres. Traiter toutes les semaines. Ne pas appliquer moins de 2 jours avant la récolte.

CONCOMBRE, CITROUILLE, COURGE - Anthracnose, tavelure : Utiliser 3,25 – 6,75 kg par hectare. Appliquer dès les premiers symptômes de la maladie et répéter à intervalles de 5 à 7 jours. Utiliser 3,25 - 5 kg par hectare sur les jeunes plants, 5 – 6,75 kg. par hectare sur les plants adultes. Ne pas appliquer moins de 2 jours avant la récolte.

TOMATE - Anthracnose, brûlure alternarienne, tache grise, mildiou, tache septorienne : Utiliser 2 - 4 kg dans 1 000 litres. Appliquer dès les premiers symptômes d'infection et répéter à intervalles de 7 à 10 jours selon le besoin pour maintenir la répression. Adopter une dose plus élevée sur les plantes adultes ou en cas d'infection grave. Ne pas appliquer moins de 2 jours avant la récolte.

BROCOLI, CHOU DE BRUXELLES, CHOU, CHOU-FLEUR, CHOU FRISÉ, AUBERGINE, PLANTES ORNEMENTALES, POIS, PIMENT, ROSIER, RUTABAGA, TOMATE, NAVET - Fonte des semis, pourriture des racines : Utiliser 125 - 225 grammes par 100 mètres carrés. TRAITEMENT DU SOL : Incorporer dans les premiers 8 à 10 cm de sol avant les semailles.

AUTRES CULTURES

TABAC (JEUNES POUSSÉS) - Fonte des semis Pythium : Utiliser 250 grammes dans 200 litres par 100 mètres carrés. Appliquer lorsque les jeunes pousses sont de la grosseur d'un dix cents. Au besoin, répéter 10 à 14 jours plus tard.

2017-3980

2017-09-01

GAZON (Terrains de golf et gazonnières seulement) - Plaque brune, fonte des semis, tache des feuilles, fonte helminthosporienne, pourriture des racines : Utiliser 9,5 kg /ha (95 grammes par 100 mètres carrés). Ne pas appliquer plus que 19 kg/ha par année. Appliquer avant l'infection, tôt au printemps. Au besoin, répéter à intervalles de 7 à 14 jours pendant l'été. **Ne pas appliquer sur les pelouses résidentielles, parcs, écoles, champs de sports et autres endroits de loisirs.**

OEILLET - Brûlure, tache foliaire : Utiliser 2 – 2,25 kg dans 1 000 litres. Appliquer à intervalles de 7 à 10 jours au besoin.

CHRYSANTHÈME - Moisissure grise, tache septorienne : Utiliser 2 – 2,25 kg dans 1 000 litres. Appliquer à intervalles de 7 à 10 jours au besoin.

ROSIER - Tache noire : Utiliser 2 – 2,25 kg dans 1 000 litres. Appliquer à intervalles de 7 à 10 jours au besoin.

AZALÉE, OEILLET, CHRYSANTHÈME - Pourriture des boutures : Utiliser 8 - 15 grammes par 10 litres. Plonger les boutures 20 à 30 minutes dans le mélange. Égoutter avant la plantation.

BÉGONIA (TUBÉREUX), DAHLIA, IRIS (BULBEUX), NARCISSE, TULIPE, GLAÏEUL - Fonte des semis, pourriture des bulbs : Utiliser 6 - 15 kg dans 1 000 litres. Avant l'entreposage, tremper et laisser sécher.

PRÉCAUTIONS:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé, à l'écart de la nourriture humaine et animale. Garder à l'écart de la chaleur, du feu et des étincelles. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver à fond après avoir manipulé le produit et avant de manger, boire ou fumer. Laver les vêtements contaminés avec de l'eau chaude et du savon avant de les réutiliser. Éviter de respirer la poussière ou le brouillard de pulvérisation. Pendant le traitement, le transport ou la manipulation des semences traitées, travailler dans un endroit bien ventilé, et porter un masque antipoussières approprié, des lunettes à coques et des gants. Ne pas contaminer la nourriture humaine ou animale. Ne pas contaminer les étendues d'eau.

2017-3980
2017-09-01

PREMIERS SOINS

PRODUIT SUR LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

PRODUIT DANS LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler.

Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe pas d'antidote spécifique en cas d'ingestion de Captan 50 W. Vérifier les dommages possibles aux muqueuses avant de faire un lavage gastrique. En cas d'inhalation, vérifier le début d'œdème pulmonaire. Traiter le système nerveux central selon les symptômes.

ÉLIMINATION

Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.